



COMMUNE DE PRIMELIN

PLAN LOCAL D'URBANISME



6-1 ANNEXES SERVITUDES

Arrêt du PLU : DCM du 10 août 2020

Approbation du PLU : DCM du

Données fournies par les gestionnaires

Intitulé de la servitude	Libellé	Date	Gestionnaire
AC1 - Protection des monuments historiques	<i>Monument historique classé (MHc) : Chapelle de Saint-Tugen et Placître à Primelin</i>	23/07/1909	STAP
	<i>Monument historique classé (MHc) : Placître, mur de clôture et portail d'entrée de la chapelle de Saint-Tugen</i>	11/10/1963	
	<i>Monument historique inscrit (MHi) : Manoir de Lézurec façades et toitures</i>	10/06/1932	
EL9 - Servitude de passage des piétons le long du littoral	SPPL Primelin – totalité de la commune	15/11/1991	DDTM - DML
I4 - Protection des lignes électriques	Réseau HTA de distribution (non cartographié)		
PT1 - Protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques	Station de Beuzec-Cap Sizun	20/04/1990	Orange
PT2 - Protection des centres radioélectriques	Station et faisceau hertzien de Quimper Pluguffan l'Enfer vers Plogoff Pointe-du Raz	17/04/2000	Défense ESID Brest
T7 - Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement	Servitudes aéronautiques		DSAC/O